Le fil de terre

Numéro 13 – janvier 2011

lettre mensuelle du Groupe de Réflexion et d'Information Municipal

EDITO

En ce début de nouvelle année, pour laquelle nous vous renouvelons nos vœux de bonne année, voici quelques nouvelles du front.

Suite à la réunion du quartier des barques du dernier trimestre 2010, nous nous étions engagés auprès des citoyens pour faire remonter les informations à l'équipe municipale en place.

Aujourd'hui, nous passons à la phase 2, consistant en un courrier à Monsieur le maire, cosigné par le Grim et les élus. Nous avons dû attendre un peu pour cette transmission quant à l'investissement du Grim sur le dossier PLU en lien avec les demandes des habitants du quartier des Barques.

Vous pourrez retrouver trace de ce courrier sur notre site internet, à la rubrique «réunions de quartiers ».

Ce n'est qu'en rencontrant les habitants qu'on fera une véritable démocratie de proximité.

Le Président,
G Charpenay

PAROLES D'ELUS

Philippe Boyer
Conseiller Municipal

BILAN A MI-MANDAT

Nous arrivons à mi-chemin de la mandature municipale.

Le groupe « Un Projet Citoyen et Solidaire » n'est pas dans une logique de résistance face à la majorité, mais bien une force de propositions. J'en veux pour preuve nos écrits à Monsieur le Maire, sur le Plan Local d'Urbanisme, sur l'eau et l'assainissement et sur les tarifs de la restauration scolaire, du périscolaire, basés sur le quotient familial etc… Sur l'eau et l'assainissement nous reviendrons plus en détail dans un prochain fil de terre afin d'expliquer à nos concitoyens pourquoi de telles hausses des tarifs.

Nous aimons à dire « politique nationale, effet local… » 2011 ne va pas échapper à la règle : l'Etat va continuer à se désengager notamment sur les dotations financières aux collectivités et laisser ces dernières se débrouiller pour mener à bien tous les projets en cours et à venir. Mais qui va payer ?

Cette année sera aussi marquée par 2 échéances électorales. Certains cantons de notre département sont renouvelables et la Gauche a de réelles chances d'être majoritaire au Conseil Général de la Loire. Il en est de même pour le Sénat en fin d'année, où là aussi la Droite peut-être battue.

Enfin, je veux pour conclure lancer un appel à tous nos lectrices et lecteurs pour qu'ils rejoignent l'association G.R.I.M afin de promouvoir ce qui fait tant défaut dans notre commune, je veux dire la démocratie participative.

BREVES LOCALES

Réunions du GRIM

Les réunions plénières du GRIM deviennent bimestrielles, afin de libérer du temps pour le bon fonctionnement des différents groupes de travail. Donc, la prochaine aura lieu en mars…

Conseil Municipal Extraordinaire

Un conseil municipal extraordinaire se tiendra le jeudi 3 février 2011, salle hochdoerfer. Il sera entièrement consacré à l'examen du PLU. VENEZ NOMBREUX !

Service gagnant

Comme annoncé en décembre, nous vous présentons ce mois-ci le compte-rendu de la réunion du 8 décembre 2010 avec le président et le trésorier du Tennis-club de la Quérillère.

Le tennis-club bénéficie d'installations municipales situées à la Quérillère, très à l'écart du centre ville de Saint-Just, à la limite des communes de La Fouillouse et d'Andrézieux-Bouthéon, comprenant huit courts dont quatre couverts en terre battue, une salle de musculation et un club-house ouvert 7 jours sur 7, le tout nécessitant l'emploi de 7 salariés correspondant à 4,7 équivalents temps plein. Les installations étant communales, c'est le budget de la commune qui permet d'en assurer l'entretien et de régler les factures d'eau, d'électricité et de chauffage.

Au cours de la saison 2009-2010, le club comptait 492 adhérents, dont (seulement!) 220 enfants et jeunes de moins de 18 ans, proportion à comparer avec celle des autres clubs sportifs de la commune (football, basket, baseball, gymnastique,...), et un peu plus de 50% (seulement!) de Pontrambertois , à comparer également avec les autres clubs de la commune.

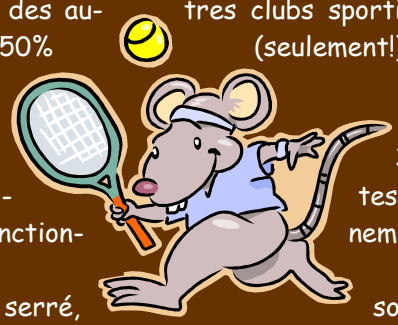

Autrement dit la subvention municipale de 35.000 euros contribue à financer les parties de tennis d'une bonne centaine d'adultes extérieurs à la commune. Notons qu'elle représente plus de 20% du budget de fonctionnement du club (167.000 euros).

Quand le budget de la commune, déjà serré, souffre de plus en plus des restrictions imposées au niveau national, on peut s'interroger sur l'opportunité de maintenir un tel niveau de subvention pour un club élitiste qui ne contribue que très peu à la diffusion du sport populaire : combien de classes des écoles publiques de la commune sont-elles allées à la Quérillère, ne serait-ce que pour une demi-journée d'initiation ?

Pourquoi ne pas envisager une privatisation de cet équipement municipal, compte-tenu de la charge financière énorme que représente son entretien (réfection ces dernières années de la toiture et des courts) ? A l'heure où la « crise » est un prétexte commode pour exiger de tous nos concitoyens, y compris les plus modestes, et de certaines associations des efforts et des sacrifices, ne convient-il pas d'associer aussi les associations sportives « de prestige » à cette exigence de rigueur?

Norbert Verrier

Politique tarifaire modulée…

La MJC, le CPNG et la municipalité travaillent ensemble à une harmonisation des tarifs des centres de loisirs, de la restauration scolaire et du périscolaire. Cette politique doit être mise en place dans le cadre du Contrat Educatif Local.

Stationnement…

Nous sommes intervenus auprès de Monsieur le Maire pour demander plus de rigueur dans le respect des zones et horaires d'interdiction de stationnement et de circulation, notamment à proximité des écoles et équipements sportifs.
La zone piétonne entre les écoles des Erables et des Tilleuls et les salles de basket, de gym et de karaté est en effet utilisée abusivement et de manière totalement anarchique par des parents soucieux de garer leurs véhicules au plus près de ces équipements.
Ce type d'incivilité met en danger les enfants qui fréquentent ces lieux.
A quand une campagne de sensibilisation comparable à celle qui culpabilise les propriétaires de chiens ?!

Jeudi 3 février 2011 à 19h15 : Conseil Municipal Extraordinaire, Salle Hochdoerfer
Jeudi 24 février 2011 à 19h15 : Conseil Municipal , Salle Hochdoerfer
Mercredi 23 mars 2011 à 18h30 : Prochaine réunion GRIM, salle Passé-Présent (St Rambert)

Pour nous contacter, s'abonner ou se désabonner : fildeterre@lesbarques.fr
Retrouvez nos parutions sur : http://www.projetcitoyen.fr/